



HAL
open science

Master Droit privé

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit privé. 2012, Université de Strasbourg. hceres-02028930

HAL Id: hceres-02028930

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028930v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Droit privé

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague C

Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Droit privé

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA130004429

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Strasbourg

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Droit privé* se propose de former des juristes polyvalents ayant une solide culture juridique générale en droit privé interne, mais aussi sensibilisés au contexte européen et international. Elle permet d'acquérir la maîtrise du raisonnement juridique, de la méthodologie de la recherche, ainsi que des techniques d'expression écrite et orale. Les diplômés peuvent ainsi accéder aux professions juridiques et judiciaires (avocat, magistrat, responsable de service juridique, etc.) ou poursuivre leurs études en doctorat.

La mention se décline en une première année de master (M1) tronc commun que chaque étudiant peut aménager en fonction de la carrière souhaitée du fait d'une grande diversité de matières optionnelles. En seconde année de master (M2), deux spécialités sont proposées : *Droit privé fondamental* avec une finalité recherche, toujours généraliste et également aménageable, et une *Droit de la famille interne, international et comparé* proposant les finalités recherche ou professionnelle.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Une mention généraliste en droit privé est indispensable dans une université de l'importance de celle de Strasbourg. Elle trouve logiquement sa place aux côtés de son homologue de droit public. Elle est, en outre, la seule de ce type en Alsace, et elle a su se singulariser au niveau national en insistant sur l'importance du droit européen et international et en offrant parmi les deux spécialités une relative au droit de la famille interne, international et



comparé, à finalité aussi bien recherche que professionnelle, qui était unique en France jusqu'à ce que l'Université Lyon III en crée un équivalent en 2011. L'attractivité de la formation pour les étudiants extérieurs à l'université (plus de la moitié des effectifs en M2) témoigne de la pertinence de ces choix.

La mention est adossée au Centre de droit privé fondamental (CDPF - EA 1351) de l'Université de Strasbourg (UDS) ainsi qu'à la Fédération de recherche université de Strasbourg-CNRS « L'Europe en mutation : histoire, droit, économie et identités culturelles » (FR-CNRS 3241) à laquelle le centre de recherche appartient. Les doctorants sont rattachés à l'École Doctorale Droit, Science politique et Histoire de l'UDS. La majeure partie de l'équipe pédagogique appartient au CDPF ce qui, compte tenu de l'importance de l'activité de ce centre, enrichit nécessairement leurs enseignements. De façon tout à fait originale, ce centre de recherche est aussi utilisé comme un levier pour l'initiation à la recherche des étudiants ayant opté pour cette voie au moyen d'un stage de recherche au sein du centre, au cours duquel ils sont associés à la construction d'un projet scientifique débouchant sur l'organisation de colloques en partenariat avec un centre de recherche de l'Université Bordeaux IV. Cette qualité de la voie recherche ne se retrouve pas à l'égard de la voie professionnelle. Si des liens sont entretenus avec les professions judiciaires, aucun partenariat n'a été institutionnalisé, et il n'y a guère de retombées en termes d'enseignements et d'insertion professionnelle. Ces relations ne sont pas plus actives sur le plan international, si ce n'est un accord avec l'Université du Koweït et une participation à la Confédération européenne des universités du Rhin supérieur, ce qui paraît bien insuffisant compte tenu de la volonté clairement affichée d'ouverture à l'international.

La mention dispose d'une équipe pédagogique riche en universitaires spécialistes des différentes matières enseignées et presque tous habilités à diriger des recherches. On déplorera l'insuffisante participation des professionnels. La structure de la formation offre beaucoup de souplesse, notamment par la mutualisation de nombreuses matières, ce qui permet aux étudiants de créer leur propre parcours. Le pilotage de la formation organisé tant au niveau de la mention, qu'à celui de l'université, semble effectif et efficace. Il a notamment conduit à l'adaptation des enseignements sur la base des besoins exprimés par les étudiants et des précédentes recommandations de l'AERES. On regrettera néanmoins que malgré la place importante faite aux stages, tant dans les voies recherche que professionnelle, une réelle politique de stages ne soit pas mise en œuvre.

Le bilan de la mention *Droit privé* est satisfaisant, alors même que la qualité du dossier déposé aurait pu être nettement meilleure. La formation est attractive hors d'Alsace et on relève une tendance à l'augmentation des effectifs. L'insertion des diplômés est correcte. Il se dégage des évaluations réalisées auprès des étudiants une satisfaction très majoritaire (76 %) à l'égard de la formation. Rien ne permet de douter que ces tendances se maintiennent, voire se renforcent légèrement, au cours de la prochaine période.

- Points forts :
 - L'accent mis sur les approches européenne et internationale.
 - L'équilibre entre une spécialité généraliste et une spécialité centrée sur le droit de la famille.
 - Une bonne préparation à la recherche dotée d'une certaine originalité par un stage dans le centre de recherche et par le soutien d'une équipe pédagogique adaptée.
- Points faibles :
 - Le manque de professionnels dans l'équipe pédagogique.
 - La faiblesse de l'ouverture internationale pourtant clairement affichée dans la formation.
 - Une politique des stages insuffisamment mise en œuvre.

Recommandations pour l'établissement

La préparation des étudiants à la vie professionnelle devrait être favorisée en particulier en ce qui concerne les enseignements. A cet effet, les relations avec le monde professionnel devraient être renforcées. La politique des stages pourrait être mieux mise en œuvre.

Les relations internationales devraient être développées pour asseoir le rayonnement de la formation et permettre davantage de débouchés aux étudiants. La mobilité des étudiants pourrait ainsi être encouragée.

Le dossier déposé devrait être mieux présenté et correctement renseigné.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1				144	168
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2				25	32
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)				69,4	
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant				0	0
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)				18,05	
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)				87,5	
Taux de poursuite en doctorat				4,67	
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.		90	76,05		
		56,5	45,1		
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique					
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)					
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle					
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention					
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention					
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention					



Appréciation par spécialité

Droit privé fondamental

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université de Strasbourg

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Droit privé fondamental* permet d'acquérir une bonne culture générale en droit civil et la maîtrise des techniques de raisonnement et d'expression permettant aux étudiants de se diriger vers la recherche, ce qui est la vocation initiale de la spécialité, comme vers les professions juridiques et judiciaires. L'accent est mis sur la polyvalence de la formation en particulier en ce qui concerne les différentes sources internes, européennes et internationales du droit privé.

Les enseignements se déroulent essentiellement sur le premier semestre. Ils sont organisés en matières fondamentales obligatoires et matières optionnelles, ce qui permet à chaque étudiant d'avoir de solides bases mais aussi de construire son propre parcours. Le second semestre est consacré au stage de recherche, à la rédaction d'un mémoire et à l'ouverture au moyen de l'étude de langues, de terminologie juridique ou d'un enseignement d'une autre mention de master Droit, économie, gestion choisi avec le responsable de la formation.

- Appréciation :

La spécialité dispose d'un environnement scientifique très propice à la poursuite en doctorat. L'adossement à la recherche de la mention permet de proposer aux étudiants un stage de recherche dans le Centre de droit privé fondamental (CDPF), leur permettant de participer à l'organisation tant scientifique que matérielle d'un colloque. Les enseignements préparent à la méthodologie de la recherche pour déboucher sur la rédaction d'un mémoire. Tous les aspects de la recherche sont ainsi envisagés au cours de la formation. En revanche, pour les étudiants ne souhaitant pas poursuivre en doctorat, la spécialité présente certaines insuffisances. Si des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle sont mis en place, aucun enseignement n'envisage les applications pratiques des matières enseignées, ce qui pourrait être fait par des professionnels, mais l'équipe pédagogique n'en compte aucun. Les enseignements dispensés uniquement par des universitaires actifs en termes de recherche semblent essentiellement théoriques. Il manque une réelle politique des stages. Ces insuffisances sont encore marquées en ce qui concerne l'ouverture à l'europpéen et l'international, qui bien que présente dans les enseignements, ne se poursuit pas par une politique de relations internationales, notamment avec les instances européennes.

Le bilan de la spécialité ne peut être réalisé qu'en termes d'attractivité, le dossier n'étant pas renseigné sur certains autres critères. En dépit d'un nombre de dossiers de candidature assez important (270 en 2009), un nombre d'étudiants relativement faible est recruté (13 en 2009, 19 en 2010). La spécialité se montre donc assez sélective, mais on peut douter de l'efficacité de cette sélection au regard du taux de réussite assez faible pour un M2 (76,9 %). Enfin, la poursuite en doctorat ne concerne pas tous les étudiants de la spécialité, sans que des informations ne soient données sur les autres étudiants.

- Points forts :

- La richesse des enseignements optionnels permettant à chaque étudiant de construire son parcours.
- La qualité et l'originalité de la formation à la recherche, notamment par un stage dédié.
- L'adossement à un centre de recherche actif dont sont issus les membres de l'équipe pédagogique.



- Points faibles :
 - La faiblesse de la formation professionnelle (absence totale de professionnels).
 - La faiblesse des relations internationales.

Recommandations pour l'établissement

La spécialité devrait accentuer son ancrage dans le contexte européen et international (davantage d'enseignements et développement de relations internationales). C'est un atout qu'il faudrait valoriser.

La spécialité devrait insister sur la mise en application des compétences acquises en droit privé de façon à favoriser davantage l'insertion professionnelle d'étudiants qui ne se dirigeront nécessairement pas tous vers un doctorat.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1					
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2				13	19
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)					
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant					
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)					
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)				76,9	
Taux de poursuite en doctorat				3	3
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.					
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique					
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)					
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle					
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la spécialité					
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la spécialité					
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la spécialité					



Droit de la famille interne, international et comparé

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université de Strasbourg

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Droit de la famille interne, international et comparé* propose une spécialisation dans une matière du droit privé, le droit de la famille, déclinée dans toutes ses dimensions. La formation à la fois à la recherche et orientée vers les professions du droit de la famille permet aux étudiants de faire le choix entre voie recherche et voie professionnelle même en cours de formation. La spécialité permet d'acquérir une culture juridique spécialisée en droit de la famille quelles qu'en soient les sources (internes, internationales ou étrangères) et la maîtrise du travail de recherche individuel et de groupe ainsi que des techniques de communication écrites ou orales.

Les enseignements se déroulent essentiellement sur le premier semestre où une partie d'entre eux est mutualisée avec la spécialité *Droit privé fondamental* pour s'orienter ensuite exclusivement sur le droit de la famille. Le second semestre est consacré soit au stage de recherche au sein du CDPF et la rédaction d'un mémoire, soit à une professionnalisation au moyen d'enseignements davantage tournés vers la pratique et d'un stage d'une durée de six à huit semaines.

- Appréciation :

Adossée au CDPF, la spécialité dispose d'une équipe enseignante composée d'universitaires actifs. L'équipe pédagogique est, en revanche, plus faible s'agissant des professionnels. Peu de professions sont représentées et la façon dont leurs enseignements se tournent vers la pratique n'est pas mentionnée. D'une manière générale, la voie recherche qui développe les mêmes méthodes que la spécialité *Droit privé fondamental*, est plus aboutie que la voie professionnelle, laquelle semble négligée alors que sur l'effectif 2009-2010, un seul étudiant a poursuivi en doctorat sur un effectif de douze étudiants et aucun l'année suivante sur un effectif de treize étudiants. On relève également que l'exigence d'un stage est présente au sein des deux voies, sans que n'apparaisse dans le dossier une réelle politique de stages.

L'ouverture internationale n'existe qu'à travers les enseignements, assez faibles au niveau du droit comparé. Il n'y a pas de réelle politique de développement des relations internationales et de mobilité des étudiants, ce qui est particulièrement regrettable compte tenu de l'intitulé de la mention et de la situation géographique de l'Université de Strasbourg.

L'insertion professionnelle présentée dans le dossier est très correcte (96 % en emploi après deux ans), mais sans que d'autres informations utiles (type d'emploi, salaires...) ne soient données.

- Points forts :

- L'acquisition d'un socle de connaissances complet en droit de la famille interne et international.
- Une équipe pédagogique constituée de chercheurs renommés en droit de la famille.
- Le choix entre la voie professionnelle et la voie recherche pouvant intervenir en cours de parcours.
- L'originalité de la formule du stage de recherche.

- Points faibles :

- L'insuffisance de l'ouverture vers le monde professionnel.
- La faiblesse des relations internationales.



Recommandations pour l'établissement

La voie professionnelle mériterait un investissement plus important des membres de l'équipe. Il serait bénéfique de développer la diversité et le nombre des intervenants professionnels.

Une politique de développement des relations internationales devrait être conduite, en particulier avec les instances européennes.

Le dossier pourrait comporter l'ensemble des données attendues et les explications nécessaires à la compréhension de certaines données chiffrées.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1					
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2				12	13
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)					
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant					
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)					
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)				100	100
Taux de poursuite en doctorat				1	0
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.		96			
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique				5 professionnels extérieurs sur une équipe pédagogique de 12 personnes	5 professionnels extérieurs sur une équipe pédagogique de 12 personnes
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)					
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle					
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la spécialité					
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la spécialité					
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la spécialité					



Observations de l'établissement



Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur

**Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur**
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne
75002 PARIS

Alain BERETZ
Président

Affaire suivie par
Frédérique GRANET-
LAMBRECHTS
Vice-présidente Formations
Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

Objet : Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters
Nos Réf. : FG/MA/N° 2012-076

Secrétariat :
Martine ARRO
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Alain BERETZ



Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Mention : Droit privé

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n°S3MA130004429

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation

Refondée au 1^{er} janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.

S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.

S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.

Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

La pertinence des recommandations exprimées à l'issue de l'évaluation conduit à la réponse suivante.

De façon générale, la mention va bénéficier de nouveaux outils issus de la politique de l'établissement, qu'il s'agisse du réseau Alumni ou de la cellule d'appui au montage des projets internationaux au sein de la Direction des relations internationales.

Le réseau Alumni, dont la constitution vient d'être lancée, contribuera au développement des liens avec les anciens étudiants et diplômés, qui était déjà une pratique courante au sein de la mention Droit privé mais qui pourra ainsi trouver un dynamisme renforcé. A vocation à en être induit un accroissement des possibilités de stages, intégrés à la formation de Master ou volontaires et inscrits dans le supplément au diplôme, ce qui présente un intérêt majeur dans un contexte régional contraint du fait des besoins croissants dans diverses formations professionnelles (Ecole d'avocats, Centre de formation professionnelle des notaires, Master de droit notarial et DSN, auditeurs de justice, etc.). Si la spécialité Droit privé fondamental est exclusivement Recherche et ne comporte pas de stage professionnel dans la maquette, les étudiants peuvent, quand ils le souhaitent, réaliser un stage professionnel volontaire valorisé dans le supplément au diplôme et cette démarche sera soutenue.

Le réseau Alumni a aussi vocation à contribuer à la politique générale d'aide à l'insertion professionnelle qui est, au demeurant, une tradition dans la mention Droit privé.

S'agissant des partenariats internationaux, les équipes pédagogiques des deux spécialités ont conscience de leur faiblesse et de la nécessité de les développer, d'autant que le contraste est important par rapport au réseau qui a été tissé avec d'autres universités françaises et qui est actif. C'est ainsi que devrait aboutir en 2013 un accord avec une université chinoise, incluant des possibilités de mobilité d'étudiants et d'enseignants-chercheurs.

Concernant la spécialité Droit de la famille interne, international et comparé, l'équipe pédagogique s'attachera à développer son investissement au profit de la voie professionnelle, où une pluralité de métiers est déjà représentée en son sein et où divers métiers sont présentés par des professionnels devant chaque promotion avec des possibilités d'entretiens et de conseils personnalisés.